RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

« 3H INVEST »
Société Civile Immobilière
au capital de 1.200 Euros
13 Chemin des Boutaraines – 94350 VILLIERS SUR MARNES
R.C.S. CRETEIL 813 692 753

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 juin 2025 à 15 heures.

Les associés de la société « **3H INVEST** », société civile immobilière au capital de **1.200 €**, sise **13 Chemin des Boutaraines – 94350 VILLIERS SUR MARNES**, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de CRETEIL sous le n°**813 692 753**, se sont réunis au siège social afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert de siège social

- Modification de l'article 4 des statuts.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur **HAMOURI Abderrahmane**, gérant et titulaire de **40** parts sociales, qui constate la présence de :
Monsieur **HAMOURI Rachid**, titulaire de **40** parts sociales
Monsieur **HAMOURI Mohamed**, titulaire de **40** parts sociales
Total des parts représentées : 120 parts soit la totalité du capital.

l'Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Première Résolution

En raison du changement de domicile du gérant, la collectivité des associés décide de transférer le siège social au **8 rue VIET - 94000 CRETEIL, à compter du 30 juin 2025.**

La résolution est adoptée à l'unanimité.

[redacted] [redacted] 94

Seconde Résolution

La première résolution étant adoptée, l'article 4 des statuts se trouve modifier par le texte suivant :
« Le siège social est situé : **8 rue VIET - 94000 CRETEIL** *»*

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Personne ne demandant plus la parole, l'assemblée est levée à 15 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par la collectivité des associés présents.

Signature des associés



